

INSPÉ

Institut national
supérieur
du professorat
et de l'éducation

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Master MEEF

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

2nd degré

20 20

23 24

Parcours Physique Chimie M1

| Compétences référentiel métiers | Bloc de compétences référentiel formation | Macro-compétences | Maîtrise des ressources et composantes essentielles de la compétence | Attendus de fin de master selon le référentiel | Plan de formation |
|---|---|--|---|---|--|
| CC1. Faire partager les valeurs de la République CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'établissement scolaire. CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative CC12. Coopérer avec les parents d'élèves CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier | BLOC A Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale | EDUQUER | connaître le contexte institutionnel comprendre l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives s'approprier le référentiel de compétences et les textes qui fondent les missions du métier, du socle CCCC inscrire et analyser son action dans le respect du cadre juridique, éthique et réglementaire, en référence aux principes démocratiques et aux valeurs républicaines dans la perspective de leur transmission | Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité (UE3?) Adopte une attitude et un positionnement responsable dans la classe et dans l'établissement (UE3?) Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes | UE 1 Le professeur acteur de la communauté éducative |
| | | COMMUNIQUER | maîtriser les règles de communication et leurs usages (langue française orale et écrite, numérique, LV niveau B2) s'approprier la communication verbale et non verbale, matérielle et dématérialisée adopter une attitude favorable à l'écoute et à des échanges respectueux avec son (ses) interlocuteur(s) | Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s) Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles Sait rendre compte de son travail | |
| P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4. Prendre en compte la diversité des élèves CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier | BLOC B Un professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages | ENSEIGNER les SAVOIRS | maîtriser les savoirs à enseigner concevoir et mettre en œuvre une séquence / des séances en favorisant l'engagement de tous les élèves et en différenciant l'enseignement sélectionner et analyser les ressources à enseigner et pour enseigner gérer et aménager des espaces de travail préparer des supports de travail adaptés au(x) contexte(s) de la classe | Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée. Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés | UE2 Le praticien pilote de son enseignement |
| | | PLANIFIER et SEQUENCER | maîtriser et mettre en œuvre les programmes disciplinaires et le socle CCCC concevoir une progression qui s'inscrit dans une programmation annuelle et en cohérence avec les textes planifier des séquences d'enseignement / apprentissage selon les programmes et adaptées au contexte | Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés. | |
| | | EVALUER | connaître les différentes formes d'évaluation et leurs fonctions construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins et des progrès des élèves analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation | Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour : mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) ; déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter. | |
| | | FACILITER les APPRENTISSAGES de TOUS les ELEVES | s'approprier les principes et modalités d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers tenir compte des composantes cognitive, affective et relationnelle dans les apprentissages prévoir des stratégies d'enseignement-apprentissages qui favorisent la persévérance scolaire et l'estime de soi maîtriser les principes, postures et gestes professionnels établissant l'autorité de l'enseignant pour une gestion de classe efficace accompagner les élèves dans la construction de leur parcours | Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation (dans enseigner les savoirs?) Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent | UE3 Le praticien réflexif |
| | | FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE | mobiliser les travaux des recherches permettant de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle analyser, individuellement et collectivement, sa pratique et l'ajuster en vue de la rendre plus efficace. | Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens) | |
| CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel | BLOC C Le professeur, acteur de son développement professionnel | SE FORMER | identifier et planifier les besoins d'apprentissage professionnel | Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier | UE4 Le professeur, acteur de son développement professionnel |
| | | COOPERER | s'approprier des dispositifs et des techniques de travail collaboratif participer à l'élaboration d'un projet collectif et à sa mise en œuvre | Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs | |

| | |
|---------------|---|
| BLOC A | Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale |
| UE1 | Le professeur acteur de la communauté éducative |

| | |
|-------------------|--|
| COMPETENCE | ÉDQUER |
| RESSOURCES | Connaître le contexte institutionnel |
| | Comprendre l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives |
| | S'approprier le référentiel de compétences et les textes qui fondent les missions du métier, du socle CCC |
| | Inscrire et analyser son action dans le respect du cadre juridique, éthique et réglementaire, en référence aux principes démocratiques et aux valeurs républicaines dans la perspective de leur transmission |
| ATTENDUS | Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier |
| | Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination |
| | Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité |
| | Adopte une attitude et un positionnement responsable dans la classe et dans l'établissement |
| | Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes |

| | | |
|--|--|---|
| PLAN DE FORMATION | Ec1 Connaître le cadre de référence et fondements éthiques | |
| | Semestre 1 | Semestre 2 |
| | Politiques éducatives et enjeux institutionnels (15h) | Comprendre et enseigner les valeurs républicaines (12h) |
| | <ul style="list-style-type: none"> - 6hCM histoire/droit - 9hCM sociologie | <ul style="list-style-type: none"> - Question de l'égalité, école inclusive : 4hCM + 2hTD - Question de l'égalité, égalité filles garçons 2hTD - Question de la liberté, la liberté d'expression 2hCM - Question de la laïcité, faits religieux et laïcité 2hTD |
| | Appropriation du référentiel de compétences et des textes qui fondent les missions du métier (6h) | Appropriation du référentiel de compétences et des textes qui fondent les missions du métier (3h) |
| <ul style="list-style-type: none"> - Référentiel socle 3hCM - Armature réglementaire 3TD | | |

| | | |
|-------------------------------|---|--|
| MODALITES D'EVALUATION | Tâche complexe | Tâche(s) simple(s) |
| | ECRIT : Construire une situation d'apprentissage mettant en jeu les valeurs et principes de la république. | Les enseignements du S1 donnent lieu à une tâche simple qui par convention sera un contrôle de connaissance. Exemple « la démocratisation de l'enseignement secondaire » |

| | | |
|---|--|--|
| DESCRIPTIF DES CONTENUS DE COURS | Semestre 1 | Semestre 2 |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Histoire/droit : les principes autour desquels se structure le système éducatif français ; | Ce semestre sera composé de cours en CM et de TD au travers d'études de cas. |

- Sociologie : les questions persistantes, en particulier les inégalités.

Concepts et principes en jeu : liberté d'enseignement, égalité, laïcité.

Fil conducteur pour une rapide histoire de l'enseignement secondaire.

« C'est autour des lycées qu'a été construite, au tout début du XIX^e siècle, sous l'égide de l'État mais dans le cadre institutionnel d'une organisation corporative appelée Université impériale, la première forme d'institution scolaire nationale et laïque ». Philippe Savoie, *La construction de l'enseignement secondaire* (1802-1914).

« Dans cette construction, l'État a joué un rôle de premier plan, mais il n'a pas conservé très longtemps le monopole que Napoléon avait pensé pouvoir lui assurer, sinon sur la totalité de l'instruction publique, du moins sur la formation des élites. Cela s'explique du fait des restaurations monarchiques qui redonnent à l'Église un poids important dans le système éducatif secondaire ». Ibid.

« L'histoire de l'enseignement secondaire, sous son aspect le plus connu, est celle de l'affrontement entre l'orthodoxie classique et les exigences modernisatrices, affrontement qui bascule sous la Troisième République en faveur de l'enseignement moderne ». Ibid. Cela va s'accompagner du renforcement de l'enseignement public secondaire, qui bien que restant payant jusqu'en 1933, et, de fait réservé aux classes aisées, va contribuer à l'affirmation des principes de la République.

1. Avec les lois Jules Ferry (1881, gratuité et 1882, gratuité et laïcisation de l'instruction primaire public) et René Goblet (1886), l'école primaire publique devient laïque dans son enseignement dans ses locaux et dans ses personnels. Dorénavant les personnels enseignant dans l'école publique et appartenant à une congrégation religieuse sont remplacés par des personnels laïcs, car, on ne saurait servir deux maîtres à la fois. L'école primaire publique devient laïque dans son organisation (loi 28/03/1882, article 3, car, désormais, les maîtres de l'enseignement primaire public n'ont plus de comptes à rendre ni aux autorités religieuses locales, ni aux notables locaux. Ainsi, l'enseignement primaire public doit être laïque, puisqu'il est commun. Toutefois cette organisation est conforme au principe de liberté de l'enseignement hérité de la Révolution, puisqu'on peut satisfaire à l'obligation d'instruction en instruisant son enfant soi-même, ou bien en le scolarisant à l'école publique ou à l'école libre (loi 28/03/1882, article 4).

2. Si la gratuité de l'enseignement primaire public garantit l'égalité d'accès, l'école Ferry reste duale, Jules Ferry estimant lui-même, au grand dam de Ferdinand Buisson, qu'un enfant du peuple ne serait pas à sa place dans le secondaire.

3. Mise en perspective du cheminement vers l'école unique depuis les critiques de Ferdinand Buisson jusqu'au collège unique en passant par les compagnons de l'université et les dispositions Jean Zay, allongement de la durée d'obligation d'instruction jusqu'à 14 ans, puis 16 ans en 1959, qui amèneront à faire en sorte que primaire et secondaire doivent désormais être en relation de continuité.

4. En partant des dispositions Jean Zay du 31/12/36 sur l'absence d'agitation politique dans les établissements scolaires et du 15/05/37 interdisant le prosélytisme religieux, jusqu'à la loi du 15 mars 2004 « encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics » il sera montré comment l'école a toujours pour mission de produire des républicains, et/ou de manière plus large, du commun au moment où les revendications communautaires s'affirment de plus en plus et parfois violemment.

5. Pour ce qui est de la production de la culture commune professionnelle, il sera mis en perspective, le

- Question de l'égalité, école inclusive
- Question de l'égalité, égalité filles garçons
- Question de la liberté, la liberté d'expression
- Question de la laïcité, faits religieux et laïcité

CM et TD :

1. Pour faire le lien avec le S1, la neutralité servira de point de départ. Les agents publics sont astreints, à l'inverse des élèves, à une obligation de neutralité confessionnelle, politique et commerciale. Par contre, comme l'école a pour charge de transmettre des valeurs, elle n'est pas dans une neutralité d'abstention.

2. L'égalité, principe et valeur sera enseignée en prenant comme objet d'étude l'égalité filles garçons : prendre conscience du fait que ce principe et cette valeur peuvent heurter des convictions familiales, et aussi prendre conscience, plus largement, de ce que l'école française (voir études cnesco par exemple), a encore des progrès à faire dans ce domaine et produit, consciemment ou non, aussi des inégalités.

3. La liberté est une valeur qui s'inscrit à travers des règles de droit, car, dès lors qu'on vit en société, aucune liberté n'est absolue. Sera développé entre autres la compréhension du sens, du contenu et des limites de la liberté d'expression dans une société démocratique.

4. La fraternité renvoie à ce qui nous est commun, la rationalité mais aussi la sensibilité, malgré tout ce qui peut nous séparer : convictions, engagements, opinions.

socle commun et le concept juridico-politique de laïcité. Chacun de ces deux contenus bénéficiant d'un horaire spécifique.

CM exclusivement :

Pour ce qui est de la laïcité (juridiquement : liberté publique de conscience, neutralité confessionnelle de l'État, séparation des religions et de l'État de telle sorte que l'État n'a aucune compétence théologique et que les religions n'exercent aucun pouvoir politique) à laquelle sera consacrée au moins la moitié de l'enseignement actuel de philosophie de l'éducation. Seront exposées les composantes que dégageait Émile POULAT :

- Historiquement, la laïcité marque la fin de la catholicité, régime juridico-politique, où, qui n'était pas catholique au royaume de France, pouvait être rejeté, persécuté, contraint à l'exil...
- Juridiquement, la laïcité c'est la liberté publique de conscience, liberté de croire, de ne pas croire, de changer de religion, d'exprimer ses convictions dans les limites du cadre légal, et aussi de se prévaloir de la clause de conscience.
- Juridiquement, la laïcité, c'est la pacification des esprits par le droit, dorénavant, il ne peut plus y avoir de norme religieuse au-dessus du droit civil, les religions devant faire leur deuil de tout désir théocratique,
- Philosophiquement, la laïcité, confondue avec la rationalité, c'est l'émancipation des esprits par la raison.

Ainsi, si la laïcité implique la neutralité confessionnelle de l'État, elle n'engage pas pour autant complètement la neutralité de l'enseignement public, puisque, comme l'écrivait Jean Jaurès, en 1908, « il n'y a que le néant qui soit neutre ». Concrètement, je ne peux pas dire à des élèves qu'entre le récit de la Genèse et Darwin je reste neutre, puisque je dois transmettre la distinction entre croire et savoir.

Voir par exemple :

<https://enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/content/laicite-et-neutralite>

Au plan historique, on insistera sur la massification plus tardive du secondaire par rapport au primaire.

D'un point de vue sociologique, seront traitées plusieurs dimensions :

- Les conséquences de la massification et les politiques éducatives mises en œuvre pour y répondre. Seront en ce sens abordés dans une perspective sociohistorique les principales lois du vingtième siècle) participant à la massification du système (Berthoin, Haby...) et les politiques éducatives mises en œuvre face à cet afflux d'étudiants, comme la politique d'éducation prioritaire, le redoublement ou bien encore les classes de niveau.
- Les inégalités sociales à l'école et les inégalités d'orientation. L'appréhension de ces dimensions amènera à étudier les théories de Bourdieu et Passeron et de Boudon sur les inégalités sociales à l'école, mais aussi de Bernstein sur le langage. Les travaux de Duru-Bellat, nombreux sur la question, seront également abordés. Les enquêtes PISA viendront compléter les résultats de recherche en la matière dans une dimension internationale.
- La sociologie des curricula : il s'agira de s'intéresser aux différentes formes de curriculum (formel, réel, caché) et aux des enjeux auxquels elles s'articulent.

| | |
|-------------------|---|
| Compétence | COMMUNIQUER |
| RESSOURCES | Maîtriser les règles de communication et leurs usages (langue française orale et écrite, numérique, LV niveau B2) |
| | S'approprier la communication verbale et non verbale, matérielle et dématérialisée |
| | Adopter une attitude favorable à l'écoute et à des échanges respectueux avec son (ses) interlocuteur(s) |
| ATTENDUS | Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) |
| | Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s) |
| | Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles |
| | Sait rendre compte de son travail |
| | Maîtriser les règles de communication et leurs usages (langue française orale et écrite, numérique, LV niveau B2) |

| | | |
|--------------------------|---|--|
| PLAN DE FORMATION | Ec 2 : Communiquer | |
| | Semestre 1 | Semestre 2 |
| | Usage responsable d'internet et numérique éducatif (4hCM + 8hTD) | Usage d'une langue étrangère en situation professionnelle (12hTD) |
| | Maîtrise de la langue française (9hTD) | |

| MODALITES D'EVALUATION | Tâche complexe | Tâche(s) simple(s) |
|-------------------------------|--|---|
| | | Usage responsable d'internet et numérique éducatif |
| | ECRIT sur table d'une heure. À partir d'une situation scolaire émanant d'une problématique en lien avec la culture numérique communiqué le jour de l'épreuve, l'étudiant devra concevoir la communication écrite (fond, forme et moyens) appropriée qu'un enseignant confronté à cette situation doit adresser à sa hiérarchie et/ou l'équipe pédagogique et/ou ses élèves et/ou aux parents. | Non précisées à ce jour |
| | Maîtrise de la langue française | |
| | ECRIT sur table d'une heure. À partir d'une situation scolaire émanant d'une problématique en lien avec la culture numérique communiqué le jour de l'épreuve, l'étudiant devra concevoir la communication écrite (fond, forme et moyens) appropriée qu'un enseignant confronté à cette situation doit adresser à sa hiérarchie et/ou l'équipe pédagogique et/ou ses élèves et/ou aux parents. | |
| | Usage d'une langue étrangère en situation professionnelle | |
| | ECRIT à partir d'un corpus de 3 ou 4 documents (textes et enregistrement(s)). Après un séjour de trois semaines en tant qu'enseignant -de poste à poste- que vous aurez passé dans un établissement anglophone ou hispanophone (Angleterre, USA, Canada, Afrique du Sud, Australie, Espagne, Mexique, Chili, Argentine...), rédigez un compte rendu précis (250 mots) sur la place de l'enseignement des LV, celle de l'éducation physique et sur le système d'évaluation du pays en question. Ce compte rendu est à adresser aux instances officielles régissant l'éducation du pays concerné. | <ul style="list-style-type: none"> - Prise de parole courte en continu (expression d'un point de vue) à partir d'une situation, d'un système en place. - Prise de parole en interaction (3 à 4 personnes) pour échanger et/ou trouver des alternatives ou des solutions par rapport à une situation délicate rencontrée en milieu scolaire. |

| | | |
|-----------------------|-------------------|-------------------|
| DESCRIPTIF DES | Semestre 1 | Semestre 2 |
|-----------------------|-------------------|-------------------|

| | | |
|--------------------------|---|--|
| CONTENUS DE COURS | Usage responsable d'internet et numérique éducatif | Usage d'une langue étrangère en situation professionnelle |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Apports juridiques, éthiques et réglementaires sur l'usage du numérique à l'Ecole (droits à l'image, droits d'auteurs, propriété intellectuelle, RGPD, licences des logiciels, charte d'usage en classe...) - Place du numérique dans le socle commun et dans les programmes d'enseignement - Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN) - Fonctionnement de la certification PIX (élèves de 3ème et de Terminale) + PIX enseignant - Apprendre à maîtriser son identité numérique (professionnelle / personnelle) & Apprendre aux élèves à maîtriser leur propre identité. | <p>A travers trois thématiques liées à l'éducation, découverte de certaines facettes du système scolaire de quelques pays (USA, Canada, Angleterre, Afrique du Sud, Australie, Espagne, Mexique, Chili, Argentine...)</p> <p>Les thématiques ciblées lors de chaque séance</p> <p>a) L'enseignement d'une langue étrangère</p> <p>b) Les manières d'évaluer</p> <p>c) La place de l'éducation physique dans les écoles et/ou collèges et lycées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail de réception orale et écrite - Activités de manipulation et d'appropriation linguistique - Activités/ateliers d'expression orale et/ou écrite |
| | Maîtrise de la langue française | |
| | <p>Travail sur la correction et la qualité de la langue française à l'oral et à l'écrit (orthographe, grammaire, syntaxe, richesse et précision lexicales ; justesse de la prononciation et du ton, débit d'élocution). Découvrir, manipuler, rédiger des documents professionnels écrits : courriers, courriels, rapports, fiches action, bulletins Remobiliser des règles d'orthographe et de syntaxe. Acquérir l'orthographe de mots spécifiques à la profession.</p> | |

| | |
|---------------|---|
| BLOC B | Un professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages |
| UE2 | Le praticien pilote de son enseignement |

| Compétence | ENSEIGNER les SAVOIRS |
|-------------------|--|
| Ressources | Maîtriser les savoirs à enseigner |
| | Concevoir et mettre en œuvre une séquence / des séances en favorisant l'engagement de tous les élèves et en différenciant l'enseignement |
| | Sélectionner et analyser les ressources à enseigner et pour enseigner |
| | Gérer et aménager des espaces de travail |
| | Préparer des supports de travail adaptés au(x) contexte(s) de la classe |
| | Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée. |
| Attendus | Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés |
| | Maîtriser les savoirs à enseigner |

| PLAN DE FORMATION | Semestre 1 | Semestre 2 |
|---|---|--|
| | Ec 1 : Maîtriser les savoirs à enseigner | |
| Ec 1a : Maîtriser les savoirs théoriques en Physique (10hCM + 11hTD) <i>(dont 6hTD de renforcement parcours bidisciplinaire)</i> | | Ec 1a : Expériences fondamentales en Physique (7,5hTD + 14hTP) |
| Ec 1b : Maîtriser les savoirs théoriques en Chimie (10hCM + 11hTD) <i>(dont 6hTD de renforcement parcours bidisciplinaire)</i> | | Ec 1b : Expériences fondamentales en Chimie (7,5hTD + 14hTP) |
| Ateliers pédagogiques et didactiques 1 (10hTD) | | Ateliers pédagogiques et didactiques 1 (5hTD) |
| Ec 2 : Enseigner dans le secondaire | | |
| Ec 2a : Connaissances des programmes de l'enseignement secondaire et mise en œuvre (18hTD) | | Ec 2a : Diversité des pratiques pédagogiques et didactiques en physique chimie (21hTD) |
| Ec 2b : Diversité des pratiques pédagogiques et didactiques en physique chimie (37hTD) | | Ec 2b : Pratiques expérimentales et numériques (19hTD) |
| Ateliers pédagogiques et didactiques 2 (5hTD) | | Ateliers pédagogiques et didactiques 2 (10hTP) |

| MODALITES D'EVALUATION | Tâche complexe | Tâche(s) simple(s) |
|------------------------|----------------|--|
| | NC | <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation autour des notions de base en physique - Évaluation autour des notions de base en chimie |

| DESCRIPTIF DES CONTENUS DE COURS | Semestre 1 | Semestre 2 |
|----------------------------------|--|------------|
| | Ec1 : Maître des savoirs théoriques et expérimentaux du supérieur en physique et en chimie. Ec2 : Déclinaison des savoirs en physique et en chimie à maîtriser par un élève en fin de cycle terminal. <ul style="list-style-type: none"> - Articulation des notions disciplinaires en physique et en chimie - Identification et prise en compte des obstacles didactiques en physique et en chimie - Apports pédagogiques (diversification des supports pédagogiques, contextualisation, approche expérimentale en classe entière et en groupe) - Découverte des outils spécifiques à la discipline (EXAO, simulation, microcontrôleur, langage de programmation) | |

| | |
|------------|------------------------------|
| UE3 | Le praticien réflexif |
|------------|------------------------------|

| Compétence | EVALUER |
|-------------------|--|
| Ressources | Connaître les différentes formes d'évaluation et leurs fonctions |
| | Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins et des progrès des élèves |
| | Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis |
| | Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation |
| Attendus | <p>Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) ; - Déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés - Analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter. |

| PLAN DE FORMATION | Ec 1 : Rendre plus efficace son enseignement | |
|-------------------|--|------------|
| | Semestre 1 | Semestre 2 |
| | | |

| MODALITES D'EVALUATION | Tâche complexe | Tâche(s) simple(s) |
|------------------------|---|--|
| | <p>Formation transversale :</p> <p>ORAL ou ECRIT : Les formateurs évaluent progressivement les compétences des étudiants, à partir de leurs productions (orale/écrite) réalisées lors de trois tâches complexes proposées tout au long du module</p> <p>TC n°3 : à visée certificative – analyse d'une situation d'enseignement (au choix parmi trois) (écrit individuel à faire chez soi et à rendre sur Plubel)</p> | <p>TC n°1 : visée formative – article scientifique à lire et à présenter à l'oral en cours (en bi/tri-nôme)</p> <p>TC n°2 : visée formative – analyse d'une situation observée en stage (écrit en binôme de stage à rendre sur Plubel)</p> |

Semestre 2

Formation transversale :

Objectifs du module : Fournir aux étudiants un ensemble de repères communs : concepts et notions théoriques - apports de la recherche en lien aux thèmes traités pour leur permettre d'éclairer leurs choix (individuels et collectifs) futurs en matière de pratiques d'évaluation, de différenciation, de remédiation

Repères et définitions : évaluer/juger/noter – distinction objet/outils d'évaluation – compétences (définitions, sens pour les élèves, sens pour les parents) – les différentes fonctions de l'évaluation scolaire – les différentes formes d'évaluation

Apports de la recherche : docimologie – comparaison sociale, théorie de buts d'accomplissement, effet Pygmalion/évaluation – efficacité/équité des pratiques de différenciation/remédiation ...

Analyses d'outils, de pratiques, de situations, d'activités d'évaluation, de remédiation et de différenciation

L'ensemble du module de formation est construit autour de 3 situations complexes proposées aux étudiants servant à la fois de base aux contenus du cours et à évaluer (CC) le développement progressif des compétences des étudiants.

Situation 1 : lecture d'un article scientifique (au choix parmi la liste fournie par les formateurs) sur une des thématiques du cours accompagné d'un questionnaire des pratiques (d'évaluation, de remédiation et de différenciation) à partir des contenus de ces articles. L'étudiant réalisera une synthèse et une analyse de cet article sous une forme qui sera précisée par l'enseignant et qui pourra prendre par exemple la forme d'une note de lecture.

Situation 2 : choix par l'étudiant (ou par le binôme) d'une activité/situation d'évaluation, de remédiation, ou de différenciation observée ou mise en œuvre durant le stage du S2 (ou puisée dans son expérience scolaire en tant qu'élève). L'étudiant (ou le binôme) réalisera une description ainsi qu'une analyse de cette activité/situation d'évaluation (production écrite) : présentation aux autres pendant les cours (pour les CPE : exemple, entretien avec des parents et/ou avec un élève relatif à l'évaluation, ou analyse d'une situation de conseil de classe ...)

Situation 3 : travail à partir des outils, supports, activités d'évaluation/remédiation/différenciation (dont par exemple des épreuves des évaluations nationales) proposées par les formateurs. L'étudiant devra en analyser une au choix en intégrant l'ensemble des apports du cours.

Ces trois situations seront présentées dès le début du cours aux étudiants, elles donneront lieu à un rendu à des dates précises au cours du semestre, les formateurs en feront une synthèse et organiseront leurs apports à partir de ces contributions lors de la séance suivante.

Certains des documents produits par les étudiants (fiches de lecture, description/analyse, analyse outils) pourront être mutualisés sur un espace partagé.

Formation disciplinaire :

- Les évaluations : typologie et fonctions
- Analyse de situations et d'outils (travail sur la consigne, l'exposition de la tâche, la formulation)
- La remédiation au service du progrès des apprentissages
- Découvrir les principes de la différenciation et les précédés de mise en place

| Compétence | FACILITER LES APPRENTISSAGES DE TOUS LES ÉLÈVES |
|------------|--|
| Ressources | S'approprier les principes et modalités d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers |
| | Tenir compte des composantes cognitive, affective et relationnelle dans les apprentissages |
| | Prévoir des stratégies d'enseignement-apprentissages qui favorisent la persévérance scolaire et l'estime de soi |
| | Maîtriser les principes, postures et gestes professionnels établissant l'autorité de l'enseignant pour une gestion de classe efficace |
| | Accompagner les élèves dans la construction de leur parcours |
| Attendus | Mobiliser les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action. |
| | Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation |
| | Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent |

| PLAN DE FORMATION | Ec 1 : Rendre plus efficace son enseignement | |
|-------------------|---|---|
| | Semestre 1 | Semestre 2 |
| | Processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage (16hCM) | Apprendre à apprendre Outils et méthodes pratiques (6hTD) |
| | Inclusion des élèves (6hCM + 6hTD) | Inclusion des élèves (6hTD) |

| MODALITES D'ÉVALUATION | Tâche complexe | Tâche(s) simple(s) |
|------------------------|--|---|
| | <p>ECRIT : A partir d'une situation professionnelle concrète fournie et en tenant compte des éléments travaillés sur l'ensemble de l'année, les étudiants devront analyser la situation et proposer des actions concrètes à mettre en œuvre pour faciliter les apprentissages de tous les élèves.</p> | Contrôles de connaissances pendant l'année sur chaque partie. |

| DESCRIPTIF DES CONTENUS DE COURS | Semestre 1 | Semestre 2 |
|----------------------------------|---|---|
| | <p>Processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage</p> <p>Objectifs de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remettre en question ses intuitions et ses idées reçues en matière d'apprentissage - Se baser sur les données de la recherche pour mieux comprendre le fonctionnement cognitif de l'être humain et en particulier les processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage (mémoire, attention, motivation, régulation, <i>feedback</i>, métacognition...). <p>Contenus de formation :</p> <p>Ces cours seront l'occasion de remettre en question ses intuitions, ses idées reçues et/ou ses fausses croyances afin d'apporter un éclairage scientifique sur le fonctionnement cognitif et les processus d'apprentissage. Nous développerons l'idée selon laquelle on ne peut pas enseigner convenablement sans avoir un bon modèle mental de ce qui se passe à la fois dans la tête de l'élève mais également dans celle de l'enseignant !</p> <p>Ainsi, les cours magistraux présenteront un état des lieux actualisé des travaux de psychologie cognitive portant sur les processus d'apprentissage. Mieux comprendre comment les élèves apprennent devrait fournir aux enseignants et aux personnels d'éducation des outils d'analyse et de conception de situations d'apprentissage ainsi que des éléments de compréhension des difficultés qui leurs sont liées.</p> <p>Dans ce cadre, nous aborderons les principales fonctions cognitives en jeux dans les apprentissages</p> | <p>Apprendre à apprendre Outils et méthodes pratiques</p> <p>Objectifs de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser ses connaissances sur les processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage pour construire des situations d'apprentissages plus efficaces - Accompagner les élèves dans leur mise en œuvre de stratégies d'apprentissage plus efficaces. - Apprendre à comment apprendre <p>Contenus de formation :</p> <p>Les travaux dirigés permettront de présenter différents leviers afin de faciliter les apprentissages des élèves. Nous verrons en particulier des pistes concrètes pour améliorer l'efficacité des processus de mémorisation et des processus attentionnels et donc, plus largement, comment améliorer les apprentissages. Ces temps de formation seront également l'occasion de présenter des outils concrets utilisables en classe afin d'aider les élèves à mieux apprendre. Plus globalement, une réflexion sera menée sur l'importance d'une démarche « d'apprendre à apprendre » à l'Ecole.</p> |

et en particulier les différents systèmes de mémorisation et les processus associés. Cette formation permettra également d'aborder les principaux leviers, identifiés à l'heure actuelle par les sciences cognitives, de réussite d'un apprentissage : l'attention, l'engagement actif, le retour d'information, la consolidation, etc.

La recherche en sciences cognitives avance, de nombreux résultats d'études existent, ceux-ci devraient permettre de donner aux enseignants et aux personnels d'éducation un bagage minimum de principes fondamentaux du fonctionnement cognitif et des apprentissages leur permettant de faire évoluer leurs pratiques et de faciliter les apprentissages de tous les élèves.

Inclusion des élèves

Objectifs de formation

(Établis en lien l'arrêté du 25 novembre 2020 qui fixe le cahier des charges relatif aux contenus de la formation initiale concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers)

- Sensibiliser les étudiants aux différentes formes des diversités observées dans un établissement scolaire du 2nd degré.
- Se familiariser avec les notions de besoins éducatifs particuliers (BEP), de handicap et différencier l'adaptation de la ségrégation, l'inclusion de l'intégration.
- Connaître les caractéristiques d'une situation de handicap, les orientations de la loi 2005 (changement de paradigme avec les notions de compensation et d'accessibilité), les principales modalités de scolarisation en milieu ordinaire (et les modalités de scolarisation dans les trois secteurs de l'enseignement spécialisé) et les grands principes pédagogiques liés à la notion d'éducabilité cognitive.
- Connaître les caractéristiques des quatre projets individuels (PPS, PPRE, PAI, PAP) et leurs modalités de mise en œuvre.
- Différencier les difficultés d'apprentissage, les difficultés scolaires et les grandes difficultés scolaires.
- Connaître les principaux dispositifs d'aide au collège et au lycée et les acteurs relatifs au domaine des difficultés scolaires, en particulier des difficultés d'apprentissage (soutien, groupes de besoin, pédagogie différenciée, accompagnement personnalisé, PPRE, SEGPA-EREA, dispositif relais, micro-lycée, PIDRE, dispositifs de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire).
- Identifier les facteurs agissant sur le climat social de la classe et mettre en œuvre les stratégies pédagogiques les plus adaptées.

Contenus

- Les notions d'éducabilité cognitive, de handicap, d'intégration et d'inclusion, d'accessibilité et de compensation
- Les élèves à besoins éducatifs particuliers
- Les projets individuels
- La scolarisation des élèves en situation de handicap avec une analyse du dispositif inclusif (ULIS)
- Les partenaires concourant à la scolarisation inclusive et les modalités de travail partenarial (observer, analyser, élaborer, co-construire en équipe)
- Les élèves en situation de handicap (caractéristiques des élèves inscrits dans les troubles des fonctions cognitives, sensorielles et motrices, les élèves inscrits dans les troubles du spectre de l'autisme et première approche des adaptations possibles)
- Les élèves hors handicap : les élèves en grande difficulté scolaire (caractéristiques et première approche des adaptations possibles) avec présentation du dispositif SEGPA et introduction à la particularité des élèves en REP-REP+, les élèves HPI, les élèves inscrits dans les troubles spécifiques du langage et des apprentissages, les élèves allophones
- Les postures professionnelles adaptées
- Les élèves en situation de décrochage scolaire et leur prise en charge au sein du collège et en dehors du collège

La prise en compte du climat social de la classe pour gérer l'hétérogénéité des apprentissages

| Compétence | FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE |
|------------|--|
| Ressources | Mobiliser les travaux des recherches permettant de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle |
| | Analyser, individuellement et collectivement, sa pratique et l'ajuster en vue de la rendre plus efficace. |
| Attendus | Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves |
| | Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens) |
| | Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité |

| PLAN DE FORMATION | Ec 2 : Analyser sa pratique et mobiliser la recherche | |
|-------------------|--|---|
| | Semestre 1 | Semestre 2 |
| | Ec 2a : Recherche et mémoire (cadre théorique) (14hCM + 8hTD) | Ec 2a : Recherche et Mémoire (cadre théorique et protocole) (10hTD + 4hTP) |
| | | Suivi individuel de mémoire (1hTP) |
| | | Recherche disciplinaire (20hTD) |
| | Ec 2b : Stage | Ec 2b : Stage |
| | Préparation et analyse du stage (par groupe de 4 à 6) (7hTP) | Préparation et analyse du stage (par groupe de 4 à 6) (8hTP) |
| | Suivi individuel de stage (1hTP) | |

| MODALITES D'EVALUATION | Tâche complexe | Tâche(s) simple(s) |
|------------------------|---|---|
| | Recherche et mémoire | |
| | <p>ORAL : Présentation sous forme de « mini-communication scientifique » de l'état de sa recherche à ses pairs : « Maintenant que j'ai expliqué mon cadre théorique, voilà mon protocole... » Cela permettra l'éclosion de questions et de remarques qui feront avancer la réflexion de chacun.e.</p> <p>ECRIT : Rédaction d'un pré-mémoire d'une quinzaine de pages faisant état de sa problématique, de sa bibliographie et de son protocole ajustable.</p> | Présentation orale (à deux ou trois) d'articles scientifiques à ses pairs. |
| | <p>Stage</p> <p>ÉCRIT : (en lien avec l'écrit 2 du concours) évalué par compétences avec des indicateurs. Écrit en deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description de la séquence conduite par le stagiaire - Analyse de l'une des séances (comportant une activité différenciée) | <p>ORAL : Oral de 20 minutes en 2 parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Co-animation sur le contexte d'établissement / cadre réglementaire / le rôle des acteurs - Individuel pour le retour d'expérience (premier jalon de l'analyse de pratique). |

| DESCRIPTIF DES CONTENUS DE COURS | Semestre 1 | Semestre 2 |
|--|---|--|
| | <p>Recherche et mémoire</p> <p><u>Jusqu'au thème de recherche</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - S'approprier le cahier des charges du mémoire et les enjeux d'un continuum M1-M2 - Les étudiants construiront leur thème de recherche. Pour ce faire, ils découvriront différentes recherches (en lien éventuellement avec les grands domaines du référentiel de compétences et/ou en sciences de l'éducation/didactique/psychologie). Il s'agit bien de donner à voir un panorama, de présenter les recherches dans leur diversité à la fois en ce qui concerne les méthodes et les thématiques, « d'ouvrir le champ des possibles ». - Définir la démarche scientifique ; repérer différentes méthodes scientifiques - Identifier la structure d'un article scientifique et rendre compte de lectures de recherche - Analyser la fiabilité des ressources • Contenus : <p>Encadrement méthodologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du cahier des charges du mémoire, de l'évaluation, des enjeux du continuum-définition de la démarche scientifique et des différentes méthodes en sciences humaines et sociales - Analyse critique et vérification de la fiabilité des sources <p>Ressources documentaires et recherche bibliographique</p> <p>Présentation par des Enseignants Chercheurs de leur recherche afin de donner un aperçu de thèmes de recherche possibles en éducation</p> | <p><u>Jusqu'à la problématique et à l'ébauche d'un protocole ajustable et réfléchi pour les différents niveaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Construire une revue de littérature - Elaborer une problématique - Ebaucher un protocole à mettre en œuvre dès le début du master 2 (qui sera ajusté en fonction du contexte de classe) : début du protocole ajustable, réfléchi pour les différents niveaux - Utiliser les principes de la communication scientifique pour communiquer sur le projet de mémoire • Contenus : <p>Méthodologie documentaire / publications scientifiques (ou écrits scientifiques) sur la question choisie pour le mémoire</p> <p>Encadrement méthodologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problématique, recueil de données, protocole au service explicite des besoins des étudiants pour leur mémoire - Construction d'une problématique - Construction d'une méthode - Elaboration d'un pré-mémoire présentant une démarche de recherche (jusqu'à la problématique et à l'ébauche du protocole) et une bibliographie - Point d'étape : présentation orale de l'avancée des travaux : problématiques, protocoles (début) et bibliographie. |
| <p>Stage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs : <p><u>Stage SOPA : M1 premier semestre</u></p> <p>Référentiel de compétences du métier : Former aux :</p> <p>1. Compétences communes (avec en ligne de mire le second oral du concours) : CC1, CC2 et CC11 notamment Connaitre les droits et obligations de l'enseignant + Cadre règlementaire + Valeurs de la République</p> <p>Découvrir l'établissement scolaire et appréhender la communauté scolaire.</p> <p>Repérer les différents rôles constitutifs du métier d'enseignant hors et dans la classe</p> <p>2. Compétences propres (CPE, PLC, Prof doc) : P1 et P3, C1 et C3, D1 et D4.</p> <p>Observer les situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation.</p> <p>Construire des outils pour observer la pratique d'un pair et s'entretenir avec des pairs sur une situation Analyser l'écart entre la conception et la mise en œuvre observée / entre le prescrit et le réel Concevoir et mettre en œuvre une séance</p> <p><u>Stage SOPA : M1 deuxième semestre</u></p> <p>Renforcement de la compétence P3 / C4 / D3 Découvrir un nouveau contexte professionnel et rencontrer la communauté scolaire Construire la posture d'enseignant (au travers de situations vécues) Concevoir une séquence et la mettre en œuvre en tenant compte de la diversité des élèves Découvrir de dispositifs élémentaires pour entrer dans l'analyse de pratique</p> <p>Remarque : le portfolio de compétences sera à remplir au gré des stages de M1 et M2 dans le bit de l'évaluation final du stage pour le M2</p> | | |

| | | |
|--|--|---|
| | | <p>Source : https://www.education.gouv.fr/bc/20/Hebdo10/MENH1933048A.htm</p> <p>8 heures de ce module seront traitées en anglais et/ou à partir de documents en anglais (maitrise de la compétence C2.)</p> <p>La tâche complexe et la tâche simple seront traitées en français.</p> <p>Ce module pourra s'adosser à un stage de 4 semaines (stage 2 du M1) dans un établissement partenaire de l'INPSE de Bourgogne à l'étranger dans la limite des places disponibles et des conditions d'entrée dans le pays concerné.</p> |
| | <p>Culture de la recherche</p> | <p>Le métier de chercheur (enseignant chercheur) dans sa diversité, l'organisation du travail de recherche et le fonctionnement de la recherche. La place de l'enseignant du 2nd degré dans la production scientifique : collaboration avec les EC à des recherches (« action » ou fondamentales) dans le cadre de la pratique. L'appropriation de la recherche par l'enseignant dans son développement professionnel et personnel. Les liens entre la recherche et les enjeux sociétaux, politiques, économiques, financiers. Les enjeux de la diffusion du résultat des travaux scientifiques, de la vulgarisation, et de la transmission.</p> <p>Démarche de projet : Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation en tant que spectateur à une manifestation : « Nuit de la recherche » / « Expérimentarium » ... - Observation d'un projet de recherche ou de recherche action d'un enseignant ou groupe d'enseignants, avec des moments d'étape (prolongement M1+M2) <p>Rencontre sur site et hors les murs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Témoignage d'EC, d'enseignants ayant participé à des recherches - Déplacement dans un ou 2 labos - Rencontre avec des acteurs (locaux notamment) de vulgarisation de la recherche (Revue Sciences Humaines à Auxerre) <p>Rencontre avec des partenaires de diverses structures (CARDI / Musées / CRR / Médias /...)</p> |
| <p>ORAL 2 du concours (article 8 de l'arrêté)</p> | <p>L'épreuve d'entretien avec le jury, mentionnée à l'article 7, vise à apprécier la capacité du candidat à se projeter dans le métier de professeur, à développer une réflexion personnelle, ainsi qu'à s'intégrer dans le collectif de l'établissement scolaire. Le candidat est invité à montrer au jury qu'il s'agit d'un projet mûrement réfléchi et à faire partager au jury son envie d'enseigner. Il peut, dans le cadre de l'entretien, faire valoir son parcours et, le cas échéant, valoriser ses travaux de recherche.</p> <p>Cette épreuve doit également permettre, au travers notamment d'une ou plusieurs mises en situations professionnelles hors domaine disciplinaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à se situer dans le système éducatif dans ses différentes dimensions (institution scolaire, enjeux des politiques éducatives, établissement et rôle des différents conseils, partenaires de l'école, équipe éducative, classe, sécurité et sûreté des élèves, relations avec les parents, diversité, mixité...) par rapport aux valeurs et exigences du service public et de la République (droits et obligations des fonctionnaires, laïcité, neutralité, lutte contre les discriminations et les stéréotypes de tout ordre, promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes...).</p> <p>L'entretien débute par une présentation par le candidat de sa motivation à devenir enseignant, d'une durée de cinq minutes au maximum. Le candidat admissible transmet préalablement à l'entretien une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe V. Cette fiche n'est pas notée.</p> <p>Durée de l'épreuve : trente minutes. Coefficient 3.</p> | |

| Compétence | COOPERER |
|------------|--|
| Ressources | S'approprier des dispositifs et des techniques de travail collaboratif |
| | Participer à l'élaboration d'un projet collectif et à sa mise en œuvre |
| Attendus | Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement |
| | Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs |

| PLAN DE FORMATION | Semestre 1 | Semestre 2 |
|-------------------|------------|------------|
| | | |

| MODALITES D'EVALUATION | Tâche complexe | Tâche(s) simple(s) |
|------------------------|--|--------------------|
| | ORAL individuel de 10 minutes. L'étudiant présentera le projet qu'il aura construit en binôme en lien avec le choix de L'UE4 Ec1 (culture numérique, culture artistique/patrimoniaire ou citoyenne, culture internationale, culture scientifique(recherche)). La présentation durera 10 mn et sera illustrée par un poster numérique (cf. compétence « se former »). | |

| DESCRIPTIF DES CONTENUS DE COURS | Semestre 1 | Semestre 2 |
|----------------------------------|------------|------------|
| | | |